

Modèles de rendement langagier
French Language Arts – 5^e année
Français langue seconde – immersion

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA LEARNING)

Alberta. Alberta Learning. Direction de l'éducation française.
Modèles de rendement langagier – French Language Arts : 5^e année

ISBN0-7785-0565-0

1. Français (Langue) — Étude et enseignement (Primaire) – Alberta – Allophones.
 2. Français (Langue) — Étude et enseignement (Primaire) – Alberta – Immersion.
- I. Titre

PC2068.C2.A333 2000 440.707123

Cette publication est destinée au/aux :

| | |
|--|---|
| <i>Élèves</i> | |
| <i>Enseignants</i> | ✓ |
| <i>Administrateurs (directeurs, directeurs généraux)</i> | ✓ |
| <i>Conseillers</i> | ✓ |
| <i>Parents</i> | |
| <i>Grand public</i> | |
| <i>Autres</i> | |

Copyright © 2000, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning.
Alberta Learning, Direction de l'éducation française, 11160, avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5K 0L2,
Téléphone : (780) 427-2940, Télécopieur : (780) 422-1947, Adel : def@edc.gov.ab.ca

Alberta Learning autorise la reproduction de la présente publication à des fins pédagogiques et sans but lucratif.

Remarque : Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Nous nous sommes efforcés de reconnaître ici toutes nos sources et de nous conformer à la réglementation relative aux droits d'auteur. Si vous relevez certaines omissions ou erreurs, veuillez en informer Alberta Learning afin que nous puissions y remédier.

Contenu

Introduction

Présentation générale

1. Buts et public cible
2. Domaines langagiers visés aux différents niveaux scolaires

Lignes directrices

1. Vision de l'apprentissage et de l'évaluation
2. Critères de réussite personnelle

Projet de compréhension orale

- Guide de l'enseignant
- Matériel de l'élève
- Exemples de travaux d'élèves
- Notes pédagogiques

Projet de production écrite

- Guide de l'enseignant
- Matériel de l'élève
- Exemples de travaux d'élèves
- Notes pédagogiques

Introduction

Présentation générale

1. Buts et public cible

Ce document est une composante de l'ensemble pédagogique intitulé ***Modèles de rendement langagier***. Cet ensemble a été conçu dans le but de servir à la fois d'appui à la mise en œuvre du programme d'études de French Language Arts de 1998 et à l'approfondissement des pratiques évaluatives. Il est le fruit d'une étroite collaboration entre la Direction de l'éducation française, la Student Evaluation Branch et divers conseils scolaires de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest.

Cet ensemble est destiné à deux publics :

- *les enseignants, les conseillers pédagogiques et les administrateurs scolaires* des programmes de français langue seconde – immersion. Dans ce cas, l'ensemble ***Modèles de rendement langagier*** pourra :
 - alimenter une réflexion sur les pratiques évaluatives;
 - favoriser la mise en œuvre de la vision de l'apprentissage et de l'évaluation qui sous-tend le Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue seconde – immersion (M-12);
 - servir de point de référence pour établir le niveau de rendement des élèves à partir de modèles.
- *les futurs enseignants*. Dans ce cas, l'ensemble ***Modèles de rendement langagier*** pourra :
 - appuyer l'apprentissage de pratiques évaluatives qui respectent la mise en œuvre de la vision de l'apprentissage et de l'évaluation qui sous-tend le Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue seconde – immersion (M-12).

En s'adressant à ces deux publics, l'ensemble ***Modèles de rendement langagier*** veut favoriser :

- une plus grande harmonisation entre l'apprentissage et l'évaluation;
- le développement d'une perspective commune entre les divers intervenants en milieu scolaire.

Pour atteindre ces buts, l'ensemble ***Modèles de rendement langagier*** présente pour chaque niveau scolaire :

- un *Guide de l'enseignant*, qui renferme la description d'un projet dans un domaine langagier donné, les résultats d'apprentissage visés, les directives à l'enseignant et les critères de notation;
- le *Matériel de l'élève*, comprenant les directives, les textes et tout le matériel dont les élèves ont besoin pour réaliser le projet;

- des *Exemples de travaux d'élèves*, c'est-à-dire des travaux authentiques d'élèves évalués selon des critères de notation précis, et accompagnés de commentaires. Ces travaux sont présentés à l'écrit ou sur cassettes audio ou vidéo, selon le domaine langagier visé;
- des *Notes pédagogiques*, qui incluent d'une part, l'analyse de la situation évaluative du point de vue de l'enseignant et d'autre part, l'analyse des résultats obtenus par les élèves ainsi que des pistes pédagogiques.

2. Domaines langagiers visés aux différents niveaux scolaires

Dans le cadre de ce projet sur les **Modèles de rendement langagier**, nous avons ciblé les domaines langagiers qui semblaient le mieux répondre aux besoins des enseignants dans l'ensemble d'un cycle scolaire.

Premier cycle de l'élémentaire

- **Première année :**
 - Compréhension orale (histoire lue par l'enseignant – *Matty et les cent méchants loups*)
 - Production orale (histoire mathématique – thème : la numération)
 - Compréhension écrite (description – *Des animaux en peluche à l'école*)
 - Production écrite (description – *Mon animal en peluche*)
- **Deuxième année :**
 - Compréhension écrite (description – thème : les insectes)
 - Production écrite (description – *Le bourdon*)
- **Troisième année :**
 - Compréhension orale (discours expressif/narratif – *Un rôle important*)
 - Production orale : exposé (texte narratif – *Une aventure*)

Deuxième cycle de l'élémentaire

- **Quatrième année :**
 - Compréhension écrite (description – *Le cougar*)
 - Production écrite (description – *Je présente le cougar*)
- **Cinquième année :**
 - Compréhension orale (description – *Bernard Voyer, explorateur au pôle Nord*)
 - Production écrite (texte narratif – *Une aventure sans pareille*)
- **Sixième année :**
 - Compréhension écrite (texte narratif – *Sur les traces de Djedmaatesankh*)
 - Production orale : interaction (discours expressif/argumentatif – *Sur les traces de Djedmaatesankh*)

Premier cycle du secondaire

- **Septième année :**
 - Compréhension orale (discours narratif – *La légende de Katch'ati*)
 - Production orale : exposé (discours descriptif/expressif – *Une personne que j'admire*)
- **Huitième année :**
 - Compréhension écrite (description – thème : les inventions)
 - Production écrite (bande dessinée – thème : une invention/un inventeur)
- **Neuvième année :**
 - Compréhension orale (chansons d'expression française – *Rado 2*)
 - Production écrite (annonce publicitaire – thème : une chanson d'expression française)
 - Production orale (lecture expressive d'une annonce publicitaire – thème : une chanson d'expression française)

Deuxième cycle du secondaire

- **Dixième année :**
 - Compréhension orale (reportage : *La violence dans les médias*)
 - Production écrite (lettre d'opinion reliée au sujet de la vidéo)
- **Onzième année :**
 - Compréhension orale (pièce de théâtre : *Métamorphose*)
 - Compréhension écrite (pièce de théâtre : *Métamorphose*)
 - Production écrite (pièce de théâtre : *Métamorphose*)
 - Production orale : lecture expressive d'un texte (pièce de théâtre : *Métamorphose*)
- **Douzième année :**
 - Compréhension orale (reportage : *À la recherche du bonheur*)
 - Production orale : interaction (discours expressif/argumentatif – thème : le bal des finissants en 12^e année)

Des enseignants, des membres de la Student Evaluation Branch et des membres de l'équipe de français de la Direction de l'éducation française ont formé une équipe pour élaborer les tâches évaluatives présentées dans cet ensemble pédagogique. Les enseignants en question ont participé à une formation pédagogique s'échelonnant sur un an et ayant pour but l'appropriation du programme d'études de French Language Arts de 1998.

À la suite d'une mise à l'essai de divers aspects du programme d'études en salle de classe, les élèves ont réalisé les tâches évaluatives à la fin de l'année scolaire. La sélection et l'annotation préliminaires des travaux des élèves ont été effectuées conjointement par des membres de l'équipe initiale. Les membres de l'équipe de français de la DÉF ont finalisé ce document.

Lignes directrices

1. Vision de l'apprentissage et de l'évaluation

Ce document contient deux tâches dont les résultats d'apprentissage peuvent faire l'objet d'une évaluation sommative de fin d'étape ou de fin d'année scolaire. Ces tâches évaluatives s'inscrivent dans des projets de communication (voir la section *Guide de l'enseignant*). Elles visent à évaluer les apprentissages des élèves de cinquième année en compréhension orale et en production écrite. Ces deux tâches reflètent la **vision** de l'apprentissage-évaluation qui sous-tend le programme de French Language Arts de 1998. De ce fait :

- elles sont précédées d'une phase au cours de laquelle les élèves ont réalisé les apprentissages nécessaires pour aborder cette tâche avec confiance;
- elles respectent les caractéristiques du contexte dans lequel les apprentissages ont eu lieu;
- elles sont **complètes**, car elles présentent les trois étapes du processus de l'habileté visée, soit la planification, la réalisation et l'évaluation du projet par l'élève et par l'enseignant (bilan des apprentissages);
- elles sont **signifiantes**, car elles tiennent compte de l'intérêt des élèves et de leur développement cognitif;
- elles sont **complexes**, car elles exigent des élèves qu'ils déterminent quelles connaissances utiliser (quoi), dans quel contexte (pourquoi et quand) et, finalement, quelle démarche utiliser pour appliquer ces connaissances (comment).

La tâche évaluative permet ainsi aux élèves de faire le point sur leurs apprentissages. Cette tâche permet aussi à l'enseignant de décrire le niveau de performance de chaque élève (voir la section *Exemples de travaux d'élèves* selon le projet de communication visé).

Pour que toute pratique évaluative soit complète, elle doit idéalement être accompagnée d'une phase de réflexion par l'enseignant. C'est pour cette raison que ce document contient également des modèles d'analyse se rapportant aux diverses étapes de la situation évaluative :

- Le premier modèle décrit **les réflexions d'un enseignant qui vérifie jusqu'à quel point il respecte les critères de réussite personnelle** qu'il s'était fixés avant de proposer la tâche aux élèves (voir *Critères de réussite personnelle* présentés ci-après et la section *Modèle d'analyse de la situation évaluative* dans *Notes pédagogiques* en compréhension orale, pages 1 à 4 et dans *Notes pédagogiques* en production écrite, pages 1 à 4).
- Le deuxième modèle décrit **l'analyse en profondeur des résultats obtenus par les élèves** afin de mieux comprendre leur rendement. C'est également l'exemple d'un enseignant qui jette un regard critique sur ses pratiques d'enseignement afin de mieux répondre aux besoins de ses élèves (voir la section *Modèles d'analyse des résultats obtenus par les élèves* dans *Notes pédagogiques* en compréhension orale, pages 5 à 8 et dans *Notes pédagogiques* en production écrite, pages 5 à 11).

2. Critères de réussite personnelle

Avant d'élaborer la situation évaluative, l'enseignant se donne des critères qui guideront sa planification. Voici des exemples de critères :

- a) la situation évaluative doit être précédée d'une phase d'apprentissage (*vision de l'évaluation*);
- b) la situation d'évaluation doit mettre en évidence le produit et le processus (*vision de l'évaluation*);
- c) la tâche proposée doit être représentative des apprentissages effectués et du contexte dans lequel les apprentissages ont eu lieu (*vision de l'évaluation et chances de réussite*);
- d) les buts poursuivis doivent être clairs pour les élèves (*chances de réussite et valeur de la tâche*);
- e) la tâche doit s'inscrire dans un projet de communication et elle doit être signifiante afin de permettre aux élèves de donner le meilleur d'eux-mêmes (*défi à la mesure des élèves et valeur de la tâche*);
- f) la tâche doit être construite de manière à représenter les trois étapes du processus à suivre pour la réaliser (*planification, réalisation et évaluation*);
- g) l'outil d'évaluation doit concorder avec l'objet d'évaluation.

Une fois la tâche planifiée, ces critères lui permettront de porter un jugement sur son **efficacité à planifier** une telle situation et sur **le contexte** dans lequel s'inscrit la tâche.

